

- 15 mars 2018
- La Tribune
- JEAN-FRANÇOIS GAGNON jean-francois.gagnon@latribune.qc.ca

Les projets à Owl's Head bien reçus à Potton

MAGOG — Le conseil municipal du canton de Potton est globalement favorable au projet de développement que le promoteur Gilles Bélanger et ses partenaires d'affaires souhaitent concrétiser à Owl's Head.

« J'avais demandé à M. Bélanger et son groupe de faire une présentation devant le conseil municipal et ils nous ont présenté une version non définitive du plan directeur. L'accueil des élus a été bon. C'est certain que les retombées économiques possibles, une fois le projet réalisé, plaisent beaucoup », indique le maire de Potton, Jacques Marcoux.

M. Marcoux révèle cependant que des modifications réglementaires seront nécessaires avant que le Canton de Potton puisse donner son aval à l'ensemble des propositions du groupe en voie d'acheter la station Owl's Head.

« Il faudra refaire nos devoirs en matière d'urbanisme dans le secteur concerné. Le plan embryonnaire qu'on nous a montré contenait d'ailleurs des concepts qui demanderont une analyse plus approfondie. Personnellement, je veux qu'on respecte le caractère et l'environnement du secteur de la montagne », explique le maire de Potton.

À ce sujet, il est utile de noter qu'une consultation publique sera organisée par le Canton de Potton au cours des prochains mois ou années. La consultation permettra aux citoyens de se prononcer sur les modifications réglementaires proposées.

CAPACITÉ LIMITÉE

Selon des informations dévoilées l'an dernier, Gilles Bélanger et son groupe désirent investir jusqu'à 200 millions \$ dans le secteur d'Owl's Head. L'installation de nouveaux canons à neige et de remontées mécaniques toutes neuves est notamment prévue, sans compter qu'on planifie la construction de centaines de nouvelles unités d'habitation.

En ce qui concerne la construction d'unités d'habitation, Jacques Marcoux remarque que les infrastructures déjà existantes à Owl's Head ont une capacité limitée, ce qui éventuellement pourrait avoir un impact sur le projet.

« Il serait possible de raccorder un total de 440 unités au réseau d'égout local et à son usine d'épuration des eaux. Or, il y en a 220 qui ont été construites au fil des ans. Je dois par contre préciser que beaucoup des propriétaires de ce coin sont là seulement durant les week-ends et les congés. Ça offre peut-être une marge de manœuvre. »

Par ailleurs, M. Marcoux indique qu'il a l'intention de protéger les commerces du village de Mansonville, situé à une douzaine de kilomètres de la station de ski.

« Il ne faudrait pas que le projet ait un impact négatif sur les commerces du village. On sent que M. Bélanger est d'accord là-dessus, mais on devra s'assurer que des gestes conséquents avec cette idée sont posés et qu'on ne développe pas un pôle commercial concurrent à celui de Mansonville », fait-il valoir.